

Communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne
Interlab, 15340 Puycapel

Extension Usine Interlab

PC4_Notice Architecturale

Septembre 2021

PC4_NOTICE ARCHITECTURALE

Le présent dossier de Permis de Construire est établi pour le compte de la Communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne, porteuse du projet pour l'entreprise Interlab, située à Puycapel.

01. Contexte et Existant

Située au cœur de la châtaigneraie cantalienne, l'entreprise Interlab détonne par l'emprise et le volume de son site de production comparée aux typologies de bâti environnant. Implanté entre le bourg de Mourjou et le hameau de Jalenques, lieu historique et fondateur de l'entreprise, le site s'est constitué au fur et à mesure de la croissance de l'entreprise. Ainsi, après un premier bâtiment construit en 2001, une extension a vu le jour en 2012.

La morphologie du site est marquée par une forte topographie. Le site est bordé par des plantations de châtaigniers coté Nord Est, un ruisseau sur la partie Nord et Ouest, (point bas du site, et enfin la route d'accès sur laquelle des travaux d'agrandissement sont en cours afin d'améliorer les livraisons de l'Usine et les accès au hameau.

La composition architecturale des bâtiments existants est contrastée entre les ateliers en bois d'un côté, composés de toitures à deux pans et de petites hauteurs, et le gros corps bâti composé de trois volumes accolés appartenant à un caractère industriel (bardage métal). L'ensemble des espaces extérieurs a été aménagé avec soin, laissant place à un travail paysager remarquable et de qualité mettant en valeur l'ensemble du site.

02. Présentation du Projet

Pour continuer le développement de l'entreprise et répondre à la demande, l'étude qui est menée porte principalement sur la construction de 4 bâtiments divisés en deux tranches de travaux.

Le présent permis se concentre sur la tranche 1, avec la création de /d' :

- 1 bâtiment de production (1550 m² de SdP)
- 1 bâtiment de stockage (1 364 m²)
- La création d'une mezzanine (280m² SdP) dans les bâtiments existants)
- Des locaux techniques (local compresseur, onduleur, chaufferie bois, garage chargement véhicule)
- Aménagement paysagé en continuité de l'existant
- Création d'un parking paysagé

- Création d'un bassin d'agrément

La deuxième tranche de travaux qui se fera dans 10 ans environ concernera la construction de 2 autres bâtiments (1 production et 1 stockage).

A noter que la présente demande intègre les travaux de terrassement des tranches 1 et 2 de façon à prendre en compte les impacts environnementaux et techniques dans leur globalité.

03. Division Parcellaire

Les parcelles concernées se trouvent sur la section 136B.

Compte tenu de la surface nécessaire pour construire les nouveaux bâtiments, une nouvelle division parcellaire a été faite. La Maitrise foncière des nouveaux bâtiments a été formalisée par la Communauté de Communes de la Chataigneraie Cantalienne et Interlab. Actuellement la surface qu'occupe l'Usine est de 5.12 ha, la nouvelle surface atteindra 8.11ha.

04. Implantation des Bâtiments

L'implantation des principaux bâtiments se situe sur la partie Nord du site. Le travail d'implantation a été de trouver un juste équilibre entre les contraintes géotechniques (présence de remblais issus des précédentes constructions), topographiques (assurer une continuité avec l'existant pour les accès camion marchandises) et de terrassement. La place laissée entre les nouveaux bâtiments permet de créer une boucle de circulation pour les livraisons et de prolonger l'aménagement paysagé existant intégrant un bassin de récupération des eaux pluviales des bâtiments. Les travaux de terrassement seront faits dans leur intégralité (tranche 1 et 2), l'ensemble des surfaces « en attente de construction » sera recouvert de terre végétale et engazonné.

05. Matérialité

> Bâtiment de Stockage

Le bâtiment de stockage reprendra les mêmes codes architecturaux que les bâtiments existants. Un bardage métallique sera mis en œuvre sur toute l'enveloppe extérieure. Des ouvertures verticales avec menuiseries aluminium permettront d'apporter de la lumière naturelle dans le bâtiment. La couverture sera de type toit terrasse afin de maximiser l'espace de stockage intérieur, des panneaux photovoltaïques seront installés sur la toiture (nombre à définir selon capacité réseau)

> Bâtiment de Production

La volumétrie du bâtiment se décompose en deux volumes, le premier correspond à une zone de stockage longitudinale pour les matières entrantes et sortantes, le deuxième reflète la grande zone de production. Le jeu de toitures à pour objectif de minimiser l'impact visuel de la surface de couverture, d'améliorer les espaces intérieurs de travail par l'apport de lumière naturelle au centre du bâtiment et d'évacuer naturellement l'air chaud issu des machines de production évitant une surchauffe du bâtiment. Implanté sur un axe nord sud, le bâtiment est très ouvert sur sa façade Nord, ainsi la lumière naturelle entrante sera stable tout au long de la journée, sans rayonnement direct du soleil. Les ouvertures apporteront des vues depuis les espaces de fabrication, améliorant les conditions de travail des salariés et créeront un véritable lien entre intérieur et extérieur.

Le bâtiment de production sera traité à la manière des atelier bois existants, son enveloppe sera constituée d'un bardage bois type mélèze foncé qui contrastera avec la charpente de teinte claire. Le bâtiment sera « posé » sur un socle béton marquant une assise qui s'épaissira au niveau des quais de chargement. Là, sera disposé un bandeau horizontal d'ouvertures et intégrera des menuiseries aluminium RAL 7016 et des « parties pleines » en bardage bois. Les ouvertures en parties hautes seront traitées par des panneaux polycarbonate qui laisseront voir par transparence le rythmes de la structure bois du bâtiment.

La couverture sera en bac acier teinte RAL 7016 ardoise et recouvert de panneaux photovoltaïques (nombre à définir selon capacité réseau)

> Locaux Techniques

L'ensemble des locaux techniques seront traités sur la morphologie des ateliers existants afin de ne pas créer une nouvelle écriture architecturale et de s'inscrire avec les bâtis existants. Soumis à des risques d'incendie, les bâtiments seront en béton pour assurer un degré Coupe-feu, et habillé d'un bardage bois en mélèze. Les couvertures seront en ardoise.



ATELIER
CAMINO

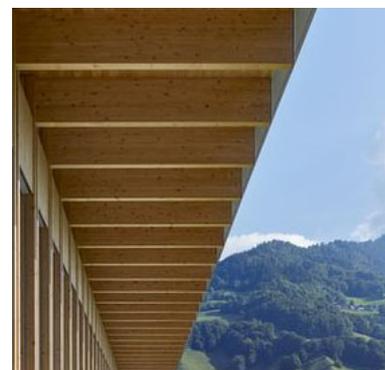
> *Références*



Bardage mélèze



Couverture Bac acier RAL 7016



Charpente Teinte Claire

06. Traitement Paysagé

Les voiries utilisées pour les camions de livraison seront calibrées au minimum pour limiter l'imperméabilisation des sols. Les espaces laissés libres seront engazonnés et plantés d'arbres de haute tige excepté à proximité des filtres non drainés des systèmes d'assainissement.

Les talus créés à l'arrière du bâtiment de stockage seront divisés en plusieurs terrasses afin de minimiser leur hauteur. Compte tenu de la nature du terrain, le terrassement laissera apparaître la roche naturelle et permettra de minimiser la largeur du terrassement et donc la coupe d'arbre, notamment des châtaigniers situés à proximité (différence de hauteur entre le bas et le haut du talus de 14 m au plus haut). De la terre végétale sera mis en œuvre sur les terrasses et permettront de créer un cheminement paysagé reliant le haut et le bas du site par le biais d'un grand escalier. Les largeurs des terrasses sont suffisamment dimensionnées pour assurer l'entretien de la végétation et la sécurité des jardiniers.

Enfin la nouvelle parcelle délimitée sera matérialisée par une clôture rigide verte, pour se fondre avec la végétation environnante.

07. Assainissement Non Collectif

L'installation des bâtiments existants ne sera pas touchée (fosse toutes eaux 7 000 litres) excepté celle des ateliers se trouvant à l'endroit du futur bâtiment de stockage.

La construction des nouveaux bâtiments amène donc à concevoir un nouveau système d'assainissement pour les ateliers existants et le bâtiment de production uniquement. Le dimensionnement intègre d'ores et déjà la construction du deuxième bâtiment de production. L'eau n'est pas utilisée dans les processus de fabrication des bâtiments existants et projetés. L'intégralité des rejets seront des eaux domestiques.



08. Eaux Pluviales

L'ensemble des eaux pluviales des surfaces imperméabilisée et des toitures des bâtiments sera reversé dans le bassin créé puis rejeté à débit constant dans le talweg qui rejoint le ruisseau situé en contrebas.

09. Réseaux

Les tracés existants des réseaux se trouvant à proximité ou sur le futur emplacement des nouveaux bâtiments, il convient de modifier leur implantation.

> Adduction d'Eau Potable

Interlab fait une demande à la Commune pour déplacer l'alimentation.

> Alimentation Electrique et Télécom

Une demande de modification de tracé est demandée pour déplacer les alimentations existantes qui traversent toute la propriété privée Interlab à proximité du pont jusqu'au transformateur situé en bord de route, au-dessus de l'entrée véhicule de l'Usine. Ceci afin que les réseaux Enedis et Telecom soient situés sur le domaine public et non sur une zone privative.